

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

N° VILLE_2023DL003

Date de convocation : 20 janvier 2023

Affichage du compte-rendu : 20 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : CONSEILS DE QUARTIER LES BALMES – Désignation des représentants du conseil municipal - Modification

L'an deux mille vingt trois, le vingt six janvier à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Dominique BABE, Claude COLIN, Christiane PUTHOD, Michel MALTRAIT, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Christine NONY, Christophe MALMAZET, Nathalie PUVILLAND, Vivien GATCHUESI FEQUENG, Thierry HAON, Marie THIOLAS, François DARTIGUES, Aurélie VILLENEUVE, Henry DUARTE, Benoit ERACLAS, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Guillaume BOUCHARLAT, Ghislaine ARCARO

Excusés / pouvoirs : Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Eric MAILLET (donne pouvoir à François DARTIGUES), Souade KACI (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Nathalie RENE (donne pouvoir à Christiane PUTHOD), Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL (donne pouvoir à Christine NONY), Mylène ROUCHOUSE - POUGET (donne pouvoir à Nathalie PUVILLAND), Alexandre DIOT (donne pouvoir à Guillaume BOUCHARLAT), Lilian MORINON (donne pouvoir à Benoit ERACLAS)

Excusés / absents : Sylvie JULIEN, Pascal CAZZANIGA

Secrétaires de séance : Benoit ERACLAS, Henri DUARTE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le développement de la démocratie locale constitue un axe prioritaire du programme d'actions de la municipalité.

Pour rappel, cette instance de concertation, obligatoire dans les communes de plus de 80 000 habitants, résulte d'une démarche volontaire de la ville d'associer la population à l'action publique locale.

Par délibération n° VILLE_2020DL127 du 19 novembre 2020, le conseil municipal a désigné, suite au renouvellement du conseil municipal de mars 2020, les représentants du conseil municipal au sein des conseils de quartier.

Suite à la démission de Monsieur Clément GUERY en date du 21 janvier 2022, il convient de procéder à son remplacement au sein du conseil de quartier « Les Balmes ».

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au conseil municipal de recourir au vote à main levée. Ce mode de scrutin ne sera applicable à cette désignation, qu'à condition que le conseil l'accepte à l'unanimité.

Vu l'avis favorable de la commission municipale permanente du 16 janvier 2023,

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **ACCEPTÉ** de recourir au vote à main levée pour le remplacement de Clément GUERY au sein du conseil de quartier « Les Balmes »,

- **PROPOSE** les candidatures de :

Pour la majorité municipale : Nathalie RENE

Pour l'opposition municipale : Ghislaine ARCARO

- **DESIGNE** au vote à main levée, le remplaçant de Clément GUERY au sein du conseil de quartier « Les Balmes » comme suit :

Nathalie RENE : 25

Ghislaine ARCARO : 6

Est désignée Nathalie RENE comme déléguée pour représenter la commune au sein du conseil de quartier « Les Balmes ».

Les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,